

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1865.

—
(NOUVELLE SÉRIE.)
—

TOME DOUZIÈME

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

rue Hautefeuille, 24.

—
6 Janvier 1866.

DESCRIPTION

DE

QUELQUES COLÉOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 11 mai 1865

Par E. MULSANT & GODART

Telephorus Teinturieri.

Noir. Elytres testacées, pubescentes. Tête, moins deux taches sur le vertex, base des antennes, prothorax, côtés et extrémité de l'abdomen, genoux, jambes et tarses, testacés ou d'un roux jaune. Deuxième article des antennes plus court (♂) ou presque aussi court (♀) que la moitié du troisième. Ongles des quatre pieds antérieurs, armés d'une dent à la base de leur branche externe.

♂ Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers de la longueur du corps; à deuxième article égal aux deux cinquièmes du suivant. Abdomen de huit arceaux; le 8^e en cône plus long que large.

♀ Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur du corps: à 2^e article plus grand que la moitié du 3^e. Abdomen de sept arceaux; le 7^e bilobé dans le milieu de son bord postérieur, une fois plus large à la base qu'il est long au milieu.

Long. 0^m,0010 à 0^m,0014. — Larg. 0^m,0003 à 0^m,0003 1/4.

ment tronquée en devant; ciliée; chargée entre les antennes d'un relief subtriangulaire se dirigeant en arrière; faiblement ponctuée en avant et ruguleusement sur le vertex et les côtés. *Antennes* de huit articles: le premier très-grand; épais; obconique; les trois derniers formant une massue lamellée. *Mandibules* cornées; très-saillantes, arrondies. *Prothorax* légèrement bordé dans sa périphérie; coupé en demi-cercle en devant; les angles antérieurs assez prononcés; obtus; arrondi sur les côtés qui sont garnis de oïls longs, épais et fauves; les angles postérieurs effacés et arrondis, bissinueusement en arc renversé à la base; convexe en dessus; marqué de chaque côté d'une tache punctiforme, noire; couvert sur le disque de points assez gros, espacés. *Écusson* grand, en triangle presque équilatéral; ponctué à la base. *Élytres* de la largeur du prothorax à leur base; légèrement élargies jusqu'aux deux tiers de leur longueur; curvilinéairement de ce point à l'angle sutural, qui est aigu; subdéprimées sur le dos et plus fortement vers la suture; les épaules assez prononcées; couvertes de points assez gros, confusément épars sur la surface, mais disposés en lignes contre la suture; hérissées de poils assez apparents vers l'extrémité. *Dessous du corps* et *patte* d'un rouge clair; hérissés de longs poils jaunâtres. *Cuisses* postérieures ovales; beaucoup plus dilatées que les intermédiaires et surtout que les antérieures. *Jambes de devant* extérieurement armées de trois fortes dents; les intermédiaires graduellement élargies et obliquement tronquées à leur extrémité; les postérieures considérablement dilatées; premier article des tarses intermédiaires et surtout celui des postérieurs subtriangulairement élargis vers l'extrémité, aussi longs que les deux suivants réunis.

Cette remarquable espèce a été trouvée par M. le docteur Teinturier dans les environs de Biskra (Algérie). Nous l'avons dédiée à M. Lefranc, pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Sidi-bel-Abbès, dont les incessantes recherches ont enrichi la faune et la flore de l'Algérie de nombreux et intéressants sujets.

Erodium pellucidus.

D'un brun rougeâtre, brillant; très-gibbeux, presque globuleux. Tête triangulaire, fortement granuleuse. Prothorax court, convexe, ruguleusement ponctué. Elytres transparentes, granuleuses, sans traces de côtes. Tibias antérieurs étroits, munis de deux dents aiguës, les quatre derniers arqués.

Long. 0^m,0011 (♂ l.). — Larg. 0^m,0007 (3 l. 1/2).

Corps ovulaire, gibbeux, presque globuleux, d'un rouge brun, luisant. *Tête* granuleuse, les tubercules très-serrés antérieurement, obli-térés dans la partie postérieure, quelques gros points sur le vertex; côtés de la tête marqués d'un petit sinus anguleux qui la font paraître trian-gulaire. *Antennes* atteignant les deux tiers du prothorax, à premier article gros, subovalaire: le 2^e plus grand, obconique: le 3^e une fois et demie de la longueur du 4^e, qui est court et rond ainsi que les cinq suivants: le 10^e grand, oblong et embrassant le 11^e qui est peu visible. *Prothorax* très-court, convexe, couvert de gros points, très-serrés, sur-tout sur le disque, une plaque lisse et brillante au-dessus de chaque angle postérieur; très-fortement échancré à sa partie antérieure qui est rebordée et dont les angles sont très-saillants et relevés; à côtés presque droits et munis d'un rebord bien marqué: à base cou-pée carrément et rebordée près des angles postérieurs seulement, qui sont obtus. *Elytres* transparentes, très-bombées, couvertes de petits tubercules, éloignés les uns des autres à la base et sur le dos et se rap-prochant vers l'extrémité où ils sont fort serrés. *Dessous du corps* d'un rouge brillant; couvert sur le prosternum de petits sillons irréguliers et de gros points, avec les flancs du prothorax fortement sillonnés en long; le périmètre du mésosternum est densément ponctué, le métasternum et les trois premiers segments de l'abdomen sont lisses, le dernier est régulièrement ponctué. *Tibias* antérieurs un peu arqués, armés de deux dents fortes et aiguës: les quatre postérieurs légèrement arqués: tous les tarses munis en dessous de longs poils fauve clair.

Pris dans les environs de Biskra (Algérie) par M. le docteur Teinturier, qui a trouvé dans la même localité les *Erodium Olivieri*, Solier; *bilineatus Olivier et glabratus*, Klug; les deux premiers signalés du Sénégal et le troisième de l'Arabie.

Pimelia dayensis.

Ovalaire, noire. Tête et Prothorax marqués de petits tubercules. Elytres chargées de sept lignes de tubercules arrondis et brillants, la ligne marginale tranchante et fortement dentelée; intervallement finement granuleux.

Long. 0^m,110 à 0^m,112 (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0^m,050 à 0^m,060
(2 l. 3/4 à 3 l.).

Corps ovalaire; d'un noir peu brillant. Tête marquée de gros points sur le devant, couverte de petits tubercules aplatis sur le vertex et les côtés. Antennes n'atteignant pas l'extrémité du prothorax; de onze articles: le 1^{er} peu allongé, obconique: le 2^e petit, globuleux: le 3^e aussi grand que les deux suivants réunis: les 4^e à 8^e moniliformes; les 9^e et 10^e plus gros que les précédents, principalement le 10^e: le 11^e très-petit et emboîté dans l'avant-dernier: tous ces articles garnis de poils assez raides. Prothorax peu luisant; tronqué en ligne courbe en devant; muni dans sa périphérie d'un bord très-étroit, sensiblement plus large dans sa partie antérieure où il a l'apparence d'un repli; arqué sur les côtés, médiocrement convexe; près de deux fois aussi large que long; couvert de tubercules granuleux, plus serrés sur les côtés, où ils sont mélangés de petits poils noirs et raides; offrant deux petites lignes transversales, ponctiformes, sur le disque, et une ligne longitudinale, à peine saillante, dans le milieu. Elytres plus larges en devant que le prothorax aux angles postérieurs; ovalaires; ayant leur plus grande largeur vers le milieu de leur longueur; subarrondies à leur extrémité; légèrement convexes; chargées chacune de sept lignes de tubercules ronds, plats et brillants; ceux des 3^e et 4^e lignes plus gros et plus

élevés que les autres; une 8^e ligne (*la marginale*), tranchante et fortement dentelée; intervalles garnis de très-petits tubercules bien distincts. *Dessous du corps et pieds granuleux. Jambes antérieures assez fortement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité.*

Cette espèce a été rencontrée par M. Lefranc, près Daya (Algérie).

Scaurus elongatus.

Oblong. Tête ruguleusement ponctuée. Antennes à article terminal allongé. Prothorax convexe, fortement ponctué. Élytres chargées chacune de trois lignes élevées, dont la première est oblitérée vers la base; intervalles intercostaux distinctement ponctués-striés.

Long. 0^m,0013 (6 l.). — Larg. 0^m,0005 (2 l. 1/2).

♂ Cuisses antérieures armées de deux dents; celle de devant longue, courbée en dessous et assez aiguë, la postérieure rudimentaire. Jambes de devant sensiblement arquées; sans échancrure sur leur tiers basilaire. Prothorax convexe, pas plus large que les élytres dans leur plus grande largeur.

♀ Cuisses antérieures armées d'une dent courte, droite, assez aiguë. Jambes de devant légèrement arquées. Prothorax moins convexe, plus étroit que les élytres dans leur plus grande largeur.

Corps entièrement d'un noir mat. *Tête* tronquée carrément à la partie antérieure de l'épistome; chargée d'un relief subanguleux dirigé en arrière; ruguleusement ponctuée sur toute sa surface. *Antennes* prolongées jusqu'à la base (♂) ou un peu moins (♀) du prothorax; assez épaisses, à dernier article allongé, subcylindrique à la base et s'amincissant ensuite en pointe conique vers son extrémité; aussi long que les deux précédents réunis. *Prothorax* un peu plus étroit aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; obtusément arrondi sur les côtés; muni d'un rebord dans sa périphérie; creusé au devant de la base d'un

sillon subtriangulairement élargi dans son milieu; ponctué sur toute sa surface d'une manière uniforme. *Ecusson* en triangle au moins une fois plus large que long, lisse. *Elytres* subarrondies aux épaules; subparallèles du 6^e aux deux tiers de leur longueur; creusées après l'*écusson* d'une fossette suturale oblongue; à suture relevée en arête sur son dernier tiers; chargées chacune de trois côtes longitudinales en carènes tranchantes; la juxta-suturale oblitérée de la base à la moitié environ de sa longueur, mais très-saillante à sa partie postérieure; la 2^e très-saillante dans toute sa longueur; la 3^e ou tranche externe, moins marquée excepté à l'extrémité où elle se réunit aux deux premières: chez quelques individus l'intermédiaire est un peu plus courte que les autres. Chaque intervalle intercostal est marqué de quatre rangées de points assez gros; repli striément et faiblement ponctué. *Dessous du corps* rugueux; poitrine grossièrement ponctué.

Trouvée par M. le docteur Teinturier dans les monts Aurès (Algérie).

Philax incertus.

Ovale-oblong; d'un noir peu luisant. Prothorax non sinué près des angles postérieurs; finement ponctué. Elytres à neuf stries à peine marquées; les deux premières plus prononcées; les intervalles superficiellement granulés; les troisième, cinquième et septième, légèrement convexes au moins à leur partie postérieure; le marginal visible seulement à sa partie antérieure.

Long. 0^m,100 à 0^m,110 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0^m,050 à 0^m,060 (2 l. à 2 l. 1/2).

Corps ovale-oblong; convexe; d'un noir peu luisant. *Tête* finement ponctué. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts des côtés du prothorax; noires. *Prothorax* élargi sur les côtés d'une manière arquée, sans sinuosité au devant des angles postérieurs; muni latéralement d'un rebord étroit, tranchant, un peu saillant et formant par là une gouttière assez large; en ligne fortement sinuée vers chaque 5^e externe

de sa base; muni d'un rebord basilaire étroitement interrompu dans son milieu; une fois et demie aussi large que long; convexe, un peu déprimé vers la base; couvert de petits points très-serrés. *Ecusson* transverse, rugueux. *Elytres* d'un quart à peine plus longues qu'elles sont larges, prises ensemble; un peu plus larges au devant que le prothorax; offrant à l'angle huméral une petite dent en saillie obtuse; faiblement élargies jusqu'à la moitié ou un peu plus; obtusément arrondies près de l'extrémité; déprimées sur le dos et convexement déclives sur les côtés; à stries très-légères, à peine marquées: les deux premières plus prononcées; intervalles plans, faiblement granulés: les 3^e, 5^e et 7^e faiblement saillants à leur extrémité postérieure: bord supérieur du repli marginal visible jusqu'aux deux tiers de sa longueur. *Dessous du corps* marqué sur les côtés de l'antépectus de points assez gros, presque unis en sillon; obsolètement ponctué sur l'abdomen. *Pieds et cuisses* rugueux. *Jambes antérieures* assez fortement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité: les intermédiaires denticulées sur leur arête dorsale.

Cette espèce a été trouvée dans les environs de Sidi-bel-Abbès (Algérie), par M. Lefranc, pharmacien en chef de l'hôpital militaire de cette ville.

Melambius Teinturierii.

Oblong, d'un noir brillant. Prothorax élargi en arc non sinué sur les côtés; densément ponctué. Elytres chargées en dessus d'arêtes étroites; les première et septième, deuxième et sixième, troisième et quatrième postérieurement unies; ruguleuses et marquées d'une rangée striale de petits points oblongs dans les intervalles de ces arêtes.

Long. 0^m,090 l. à 0^m,100 (3 1/2 à 4 l.). — Larg. 0^m,030 à 0^m,00
(1 l. 1/3 à 2 l.).

Corps oblong; faiblement convexe; d'un noir assez brillant. *Tête* ruguleusement ponctué; marquée de deux fossettes profondes entre

les yeux, creusée d'un sillon transversal sur la suture frontale. *Antennes* un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; noires, les derniers articles paraissant plus clairs par l'effet des poils fauves dont ils sont couverts. *Prothorax* élargi sur les côtés d'une manière arquée; muni latéralement d'un rebord assez étroit; échancré à la base, près de chaque angle postérieur, en ligne presque droite et sans rebord entre ces échancrures; faiblement convexe; fortement ponctué sur le disque et réticuleusement sur les côtés; marqué d'une impression transversale au devant de l'écusson. *Ecusson* transverse; fortement ponctué. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax; offrant à l'angle huméral une petite dent en saillie obtuse; parallèles jusqu'aux trois cinquièmes; arrondies à l'extrémité; faiblement convexes; chargées en dessus de neuf arêtes étroites: la 1^{re} prolongée jusqu'à l'extrémité, postérieurement unie avec la 7^e: la 2^e avec la 6^e, et la 3^e avec la 5^e: intervalles existants entre les arêtes, rugueux et marqués chacun d'une rangée striale de petits points oblongs. *Dessous du corps* densément et finement ponctué: rugueux sur la partie médiale de l'antépectus. *Pieds* ponctués comme l'abdomen. *Jambes* simples, les antérieures comprimées.

Cette espèce a été capturée dans les environs de Batna (Algérie) par M. le docteur Teinturier, médecin au 2^e hussards, à qui nous l'avons dédiée.

Obs. Le *Melambius Teinturieri* se distingue du *M. barbarus*, Erichs. par la forme de son corps, plus court, plus trapu; par la ponctuation du corselet, par celle des élytres et surtout par les arêtes qui ornent ces dernières beaucoup moins élevées que dans l'espèce du célèbre auteur du *Genera et species staphylinorum*.

Heliopathes batnensis.

Noir, luisant. Prothorax échancré en devant; obtusément anguleux vers les cinq septièmes de ses côtés; rétréci ensuite en ligne droite; à angles postérieurs émoussés; muni d'un rebord latéral saillant; très-ponctué. *Elytres* arrondies aux épaules; très-faiblement striées; finement ponctuées; intervalles plans, peu distincts, superficiellement pointillés.

Corps allongé; pubescent. *Tête* un peu rétrécie postérieurement, pointillée et garnie d'un duvet très-fin; d'un jaune testacé; parée de deux taches noires sur le vertex. *Palpes* testacés. *Antennes* noires, avec les trois premiers articles fauves. *Yeux* noirs, saillants. *Prothorax* presque carré, un peu rétréci à la base, arqué en devant; arrondi aux angles antérieurs, émoussé aux postérieurs; convexe; relevé latéralement et présentant une gouttière depuis le bord antérieur jusqu'aux trois quarts de la longueur des côtés; rayé d'un sillon sur la ligne médiane; pointillé; presque glabre; d'un roux jaune brillant. *Écusson* noir, pointillé, pubescent. *Élytres* plus larges que le prothorax, quatre fois aussi longues que lui; d'un flave jaunâtre, garnies d'un duvet concolore, fin, couché, assez épais. *Dessous du corps* pubescent, noir. *Abdomen* noir, bordé de roux testacé, avec les deux derniers arceaux, le bord postérieur des 4^e, 5^e et 6^e, de même couleur. *Pieds* pubescents; toutes les cuisses noires avec les genoux, jambes et tarses testacés.

Cette espèce a été prise dans les environs de Biskra (Algérie) par M. le docteur Teinturier, à qui nous l'avons dédiée.

Var. A. *Prothorax orné sur le disque d'une tache noire.*

Obs. Elle doit prendre rang après le *T. assimilis*, Paykull, avec lequel elle a beaucoup d'analogie. Elle s'en distingue par les deux taches noires du vertex, la coloration du dessous du corps, et des pieds et par une taille plus avantageuse.

Coptognathus Lefranci.

Oblong, convexe, brillant, d'un rouge brun. Tête petite, triangulaire, tronquée en devant; mandibules très-développées. Prothorax convexe, très-arrondi sur les côtés, cilié. Cuisses et jambes postérieures fortement dilatées. Dessous du corps hérissé de longs poils jaunâtres.

Long. 0^m,0018 (8 l.). — Larg. 0^m,0009 (4 l.).

Corps oblong, brillant; d'un rouge brun. *Tête* triangulaire; oblique-

Long. 0^m,0012 à 0^m,0015. — Larg. 0^m,0002 à 0^m,0002 1/2.

♂ Cuisses postérieures, jambes intermédiaires et postérieures garnies en dessous de longs cils; les 2^e et 3^e articles des tarsi antérieurs fortement dilatés et garnis, ainsi que le 1^{er}, de ventouses.

♀ Cuisses et jambes glabres en dessous; tous les tarsi grêles.

Oblong; d'un noir luisant. *Tête* couverte de points très-serrés; faiblement déprimée transversalement sur la suture frontale. *Antennes* prolongées jusqu'à la base du prothorax; à 3^e article moitié plus long que le 4^e. *Prothorax* échancré en devant en arc presque régulier; subarrondi vers les cinq septièmes de ses côtés et rétréci ensuite en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs, qui sont prononcés, mais émoussés; muni latéralement d'un rebord étroit, bien saillant, en ligne presque droite à la base, interrompu dans son quart médiale; d'un tiers au moins plus large que long; convexe, très-punctué. *Ecusson* en triangle obtus, fortement punctué. *Elytres* arrondies aux épaules, parallèles jusqu'aux deux tiers (♂), ou faiblement élargies vers leur milieu (♀), rétrécies ensuite et subarrondies aux extrémités; convexes sur le dos; à stries de points visibles seulement à la loupe; intervalles plans, peu sensibles; faiblement pointillés; bord supérieur du repli visible jusqu'au 8^e des étuis. *Dessous du corps* marqué de très-gros points sur les côtés de l'antépectus; un peu moins forts sur les bords latéraux du prosternum et de l'abdomen, dont la base des trois premiers anneaux est fortement sillonnée. *Pieds* punctués, moins fortement sur les cuisses.

Cette espèce a été capturée, par M. Lefranc, dans les environs de Batna (Algérie).

Obs. Elle doit prendre rang après le *H. emarginatus*, Fabricius; elle s'en distingue facilement par la forme du prothorax plus convexe, plus arrondi sur les côtés, les angles postérieurs moins marqués, la punctuation moins rugueuse; par les intervalles et les stries des élytres visibles seulement à la loupe.